

GRILLE DE SELECTION FEDER-CTE - OS 4.2 INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION

Critères d'appréciation et de sélection des projets – 20 points

Opportunité Stratégique du projet – 10 points

Opportunite su ategique du projet – 10 points				
Critères	Points	Attentes	Justification du porteur	Note obtenue
Cohérence avec : - La stratégie du Programme Interreg Amazonie 2021- 2027 - Le Schéma Régional de Tenseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2022-2026 en vigueur - Autres stratégies nationales et internationales	5 points	Opportunité conjoncturelle et/ou géographique des actions déployées (réponse à une crise ou à une / des problématiques de l'espace de coopération Respect du cadre stratégique national, du cadre stratégique national du cadre stratégique national, du cadre stratégique régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation; du Contrat de Plan régional de l'enseignement dans les compétences Conformité avec tous plans stratégiques régionaux sur les échanges universitaires et entre les organismes de formation *Améliorer la qualité des travaux et accompagner la formation des personnes, *Valoriser l'image de la Guyane, Vous dévez démoniter que votre projet répond à un ou plusieurs de ces critères.		
Typologies d'Actions	2 points	Actions de coopération visant à faciliter les échanges internationaux en maière de recherche collaborative - Actions de coopération pour le développement de procédés et expérimentations - Plans stratégiques régionaux sur les échanges universitaires et entre les organismes de formation - Développement des dispositifs à facuelle des étudients étrangers en Guyane - Dispositifs de formation binationaux, à distance et/ou plans en Guyane - Amélioration des ornnaissances et des compétences des élèves - Actions de coopération visant le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques, le renforcement de capacités		
Gouvernance et Partenariat	3 points	Gouvernance élargie et adaptée auprès des réseaux concernés pour développer un esprit participatif, à l'échelle du Plateau des Guyanes (scientifiques, collectivités, communes, institutions, populations locales, etc.) Implication de toute ou partie de la zone de coopération du programme, dans le partenarist stratégique et/ou opérationnel Les projet à été ébatoré, mis en oeuvre et/ou finance conjointement et/ou doit en effectils et/ou prévoit de s'implémenter avec au moins un partenaire issu du Guyana et/ou du Sunname et/ou d'Amapá et/ou d'Amazonas et/ou du Pará.		
Opportunité opérationnelle du projet – 5 points				
Contribution à la performance du programme en cohérence avec le business plan et les actions prévues	3 points	Vous devez démontrer que vous contribuez efficacement aux cibles des indicateurs de résultat (ou d'impacts) de l'OS 4.2 du Programme FEDER-CTE en l'occurrence : - nombre de participations à des actions commune transfrontalières et également par delà les frontières après la fin de l'opération - Structuration durable d'un réseau amazonien de partenaires - Production de supports pédagogiques et de communication adaptés au public cible		
Démonstration du respect des principes horizontaux : - Égalité des genres - Egalité Femme-Homme, intégration de la dimension de genre et la promotion des personnes en situation d'handicap	1 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent et respectent les obligations liées à l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre, l'Tacessibilité pour tous les publics visés.		
Non-discrimination - égalité des chances	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous les publics visés, intégrant par exemple les enjeux de localisation/d'accessibilité		
. Développement durable	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions : - Visent à limiter les impacts sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre - Prennent en compte le principe des solutions fondées sur la nature - Prennent en compte les objectifs du développement durable dans la conception et la conduite du projet (par exemple : gestion des déchets de chantier ; maltrise de l'énergie verte, etc.)		
Ingénierie du projet – 5 points				
Démonstration de la capacité de pilotage des actions prévues (planification, « mode projet», proportionalité des moyens matériels, humains et logistiques déployés au regard des objectifs visés)	3 points	Afin de garantir la stabilité, la fiabilité de votre projet, vous devez démontrer que : - Votre projet se découpe en actions (et éventuelles sous-actions) distinctes et explicitement détaillées - Ces actions (et éventuelles sous-actions) ont un planning prévisionnel de réalisation bien défini		
ct. plateforme E-Synergie, onglet « Description » □ « Description détaillée » □ « Actions présentées »	2 points	Votre projet est budgétisé par actions (et éventuelles sous-actions) de manière cohérente et raisonnable		
	20 points			0